

## Les salaires minimum en Europe

La Fédération Française des Producteurs Agricoles (FFPA) a pour mission principale d'analyser les marchés des produits agricoles d'un point de vue géographique et sectoriel, au niveau national mais aussi européen et international. Madame MELOIN est responsable du service publications de la FFPA. Elle est en charge des éditions concernant l'analyse des marchés agricoles et des prix appliqués dans les différents pays européens.

Elle vient de prendre connaissance du projet d'instauration d'un salaire minimum en Allemagne. Elle s'interroge sur les répercussions de ce salaire minimum sur la compétitivité des acteurs français du secteur agricole. Elle décide alors de consacrer la prochaine publication de la Fédération au thème de l'incidence d'un salaire minimum sur la compétitivité d'une économie nationale.

Vous effectuez des analyses économiques dans ce service sous la responsabilité de Madame MELOIN. Elle vous confie, à cet effet, un dossier documentaire. Vous avez pour mission de construire une argumentation afin d'étayer sa prochaine publication.

A l'aide du dossier joint et de vos connaissances, **en veillant à préciser les principaux concepts utilisés** et à exploiter les sources statistiques mises à votre disposition, vous devez concevoir une note argumentée et structurée dans laquelle :

1. **Vous apprécierez la disparité des salaires minimum en Europe, en 2013 ;**
2. **Vous explicitez les conséquences potentielles, pour un pays européen comme la France, de l'instauration d'un salaire minimum en Allemagne ;**
3. **En vous référant aux exemples français et allemand, vous expliquerez dans quelle mesure la compétitivité d'une économie dépend du coût du travail.**

### Document 1 L'instauration d'un salaire minimum en Allemagne

[...] Pour beaucoup de Français et d'Européens, la décision d'instaurer un salaire minimum en Allemagne va dans le bon sens. Les deux tiers des pays de l'Union ont déjà un tel dispositif. En les rejoignant, l'Allemagne mettra fin à une course des salaires vers le bas, et rétablira les bases d'une concurrence moins déloyale. En accroissant le pouvoir d'achat des salariés les plus démunis, elle soutiendra la consommation et donc la demande intérieure, condition impérieuse d'un rééquilibrage des échanges au sein de l'Union. [...]

**Salaire minimum** [...] l'Allemagne va se doter d'un salaire minimum à 8,50 euros le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (9,43 € en France en 2013). Apparemment l'accord ne prévoit d'exceptions que pour les stagiaires et apprentis. En revanche, les partenaires sociaux peuvent jusqu'en 2017, conclure dans les branches des accords prévoyant un salaire minimum inférieur aux 8,50 euros et les accords en cours restent valables jusqu'en 2016. [...]

Le patronat allemand regrette une «*occasion ratée pour l'avenir du pays*». Le président de la fédération des industries allemandes (BDI), Ulrich Grillo, estime *que* cet accord ne pose aucun jalon pour plus de croissance et d'emplois, qu'il met en danger l'attractivité de l'Allemagne comme site industriel. [...]

Source : d'après [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

### Document 2 Salaire minimum allemand : pourquoi la France va en profiter

[...] Les changements seraient conséquents, puisque « 6,9 millions d'Allemands verraient leurs salaires augmenter et, pour certains d'entre eux, doubler », avance Eric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). « La demande progresserait et les commandes passées aux entreprises tricolores devraient suivre, puisque la France est le principal partenaire commercial de l'Allemagne ». Les exportations françaises devraient donc s'accroître.

La création d'un « Smic » en Allemagne serait également une « bonne nouvelle pour la compétitivité des entreprises françaises », estime Gilbert Cette, professeur d'économie à l'université Aix-Marseille. « Notamment pour celles positionnées dans des industries telles que l'agroalimentaire, puisque l'Allemagne ne pourrait plus payer ses ouvriers moins de 5 euros de l'heure. » Les produits allemands seraient donc vendus plus chers ce qui inciterait les acheteurs internationaux à réévaluer la pertinence des produits français.

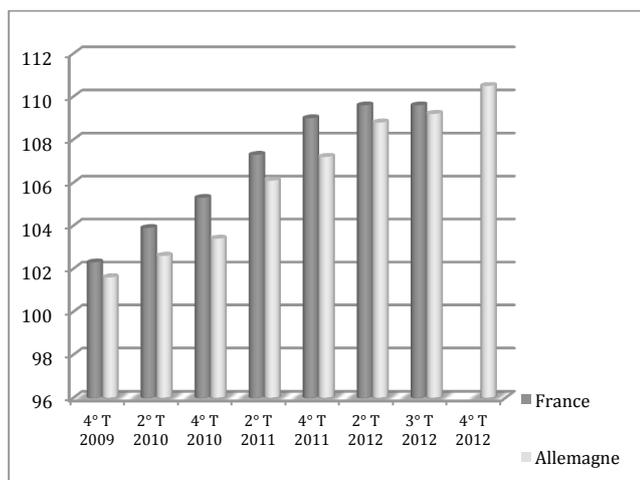
C'est d'ailleurs ce qu'espèrent les producteurs de Légumes de France, la Fédération nationale des producteurs de fruits, la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières qui ont immédiatement réagi en « encourageant l'Allemagne à finaliser rapidement ce projet ». Ce bénéfice attendu est toutefois à nuancer : « Les entreprises françaises retrouveront un peu de compétitivité, mais elles ne regagneront pas tout ce qu'elles ont perdu lorsque l'Allemagne a décidé, dans les années 2000, de faire baisser ses coûts salariaux » estime Eric Heyer.

Car, pendant que les Français réduisaient leurs marges et donc leurs investissements pour limiter les prix de leurs produits à l'export, les Allemands renforçaient leurs dépenses en recherche et développement et en marketing. « Et il est possible qu'ils soient montés en gamme et qu'ils devancent désormais les Français, y compris en termes de compétitivité hors coût. »

Source : d'après l'Agence Française de Presse, octobre 2013

**Document 3** Coût de la main d'œuvre : l'Allemagne rattrape la France

Comparaison de la hausse du coût de la main d'œuvre en France et en Allemagne  
(base 100 en 2008)



Depuis 2008, les différents instituts statistiques nationaux au sein de l'Union européenne utilisent le même référentiel pour calculer le coût de la main d'œuvre. Les données collectées s'appuient sur le coût horaire moyen du travail. Elles intègrent les salaires et traitements versés, les cotisations sociales à charge de l'employeur, ainsi que les taxes payées par ce dernier défalquées des éventuelles subventions qui lui ont été versées.

L'institut Destatis, équivalent de l'Insee en Allemagne, est formel. En 2012, le coût horaire moyen d'un salarié a augmenté de 3 %. Une progression qui a permis aux Allemands de gagner en pouvoir d'achat. L'an passé, l'inflation s'est limitée outre-Rhin à 2 %.

Déjà en 2011, les augmentations accordées aux salariés avaient fait grimper de 2,8 % le coût horaire brut moyen d'un salarié. Ce qui n'est pas sans inquiéter le patronat allemand. En deux ans, l'indice moyen du coût de main d'œuvre (qui intègre des éléments non directement liés au salaire) évalué par Destatis a gagné 5,5 %, tous secteurs d'activité confondus, bien au-dessus la moyenne européenne.

Source : <http://www.challenges.fr/economie/20130311.CHA7163/cout-de-la-main-d-oeuvre-l-allemaque-rattrape-la-france.html>

**Document 4** La compétitivité de la France s'améliore-t-elle vraiment ?

Après une décennie de dégradation, la compétitivité de la France commence à se redresser légèrement, tout du moins à se stabiliser, selon une étude de Coe- Rexecode publiée le jeudi 24 octobre 2013. Cette tendance, amorcée fin 2011, se confirme en 2013. « C'est une évolution non pas positive, mais favorable, souligne Michel Didier, président du cabinet d'études économiques. La France est encore loin d'avoir regagné le terrain qui a été perdu en une décennie ».

Les parts de marché à l'exportation de la France dans la zone euro sont en moyenne de 12,8 % au premier semestre 2013, comme en 2011 et 2012. De même, la part des exportations tricolores de biens et services dans les échanges mondiaux s'est stabilisée à 3,1 % en 2013, au même niveau qu'en 2012. Après avoir chuté de manière continue de 2002 à 2010, le rapport des exportations françaises en volumes à la demande mondiale adressée à la France - autrement dit sa performance à l'exportation - a progressé de 2,3 % au deuxième trimestre, contre +1,7 % pour la zone euro.

Autre bonne nouvelle : la part de la valeur ajoutée de l'industrie française dans la valeur ajoutée industrielle européenne se redresse (14,3 % au premier semestre contre 13,9 % en 2012). [...]

**Évolution parallèle des coûts salariaux entre la France et l'Allemagne**

Ce léger mieux global recouvre toutefois des performances contrastées selon les marchés et les produits. En 2013, les exportations françaises ont regagné des parts de marché relativement aux exportations de l'ensemble des pays de la zone euro pour quelques produits (produits pharmaceutiques, biens d'équipement autres que matériels de transport notamment) et quelques marchés (zone euro, Amérique latine, PECO...). Elles en perdent encore en revanche en ce qui concerne les exportations de matériels de transport - automobiles notamment - vers les marchés africains et d'Asie émergents.

Deux raisons majeures expliquent le redressement de notre compétitivité. Tout d'abord, la divergence de nos coûts salariaux avec ceux de l'Allemagne s'est interrompue et on constate même que le coût horaire du travail progresse un peu plus vite en Allemagne qu'en France depuis 2011 : + 0,4 % en France à 35,4 euros au deuxième trimestre 2013, contre + 1,6 % à 32,7 euros en Allemagne. [...]

La France n'a d'autre choix que de poursuivre ses efforts pour regagner tout ou partie du terrain perdu, notamment en matière de coût de production, d'effort d'innovation et de recherche. Pour y parvenir, la France ne pourra faire l'économie d'une politique économique qui permette une reconstitution des marges financières des entreprises, conclut Michel Didier, en permettant notamment à chaque entreprise d'ajuster le triptyque salaires, temps de travail et emplois en fonction de la conjoncture.

Source : *lexpansion.lexpress.fr*

### Document 5 Salaire minimum et coût horaire du travail dans l'union européenne

Le coût horaire du travail dans le secteur privé en 2012 (coût horaire en euros)	
Suède	41,90
Belgique	40,40
Danemark	39,50
France	34,90
Luxembourg	34,40
Hollande	31,30
Finlande	31,10
Allemagne	31,00
Autriche	30,50
Irlande	27,40
Italie	27,20
Royaume-Uni	21,90
Espagne	20,90
Chypre	16,70
Grèce	15,50
Slovénie	14,50
Portugal	12,30
Malte	12,00
République Tchèque	10,70
Slovaquie	8,60
Estonie	8,60
Hongrie	7,90
Pologne	7,20
Lettonie	6,20
Lituanie	5,80
Roumanie	4,50
Bulgarie	3,70

Statistisches Bundesamt, Wiesbaden 2013

<b>Le salaire minimum dans les pays de l'Union européenne en 2013</b>	
Luxembourg	1 874,19 €
Belgique	1 501,82 €
Pays-Bas	1 469,40 €
Irlande	1 461,85 €
<b>France</b>	<b>1 430,22 €</b>
Royaume-Uni	1 264,25 €
Slovénie	783,66 €
Espagne	752,85 €
Malte	697,42 €
Grèce	683,76 €
Portugal	565,83 €
Pologne	392,73 €
Croatie	372,35 €
Slovaquie	337,70 €
Hongrie	335,27 €
Estonie	320,00 €
République Tchèque	312,01 €
Lituanie	289,62 €
Lettonie	286,66 €
Bulgarie	158,50 €
Roumanie	157,50 €

Au 1<sup>er</sup> juillet 2013, sept pays (Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Finlande, Italie et Suède) ne disposent pas d'un salaire minimum. Certes, l'écart entre les pays du Nord-Ouest et ceux d'Europe de l'Est reste très important, mais il tend à se réduire légèrement avec le temps.